

# RAPPELS DE BASE

## Définitions

- Bureau
  - Le bureau, c'est ce que vous voyez lorsque vous allumez votre ordinateur
  - Le bureau sert à :
    - Accéder à vos logiciels favoris
    - Accéder et gérer la corbeille
    - Créer de nouveaux fichiers et dossiers
- Dossier
  - Un répertoire ou un dossier est un ensemble de fichiers (ou sous-dossiers)
- Fichier
  - Avant l'arrivée des ordinateurs, les fichiers étaient des piles de fiches réunies dans des classeurs
  - Un fichier est un support qui peut être de type texte, vidéo, image, son, ...
  - Un fichier comporte un nom de fichier qui sert à désigner le contenu et y accéder. Ce nom comporte souvent — notamment dans l'environnement Windows — un suffixe - l'extension, qui renseigne sur la nature des informations contenues dans le fichier et donc des logiciels utilisables pour le manipuler.
- PDF (Portable Document Format = « format de document portable »)
  - La spécificité du PDF est de préserver la mise en page d'un document — polices de caractère, images, objets graphiques, etc. — telle qu'elle a été définie par son auteur, et cela quels que soient le logiciel, le système d'exploitation et l'ordinateur utilisés pour l'imprimer ou le visualiser
- Logiciel
  - Programme nécessaire au fonctionnement d'un ordinateur, au traitement de données
  - Un logiciel est nécessaire pour ouvrir un document, communiquer avec l'ordinateur, ...
  - Exemples : Microsoft Word, VLC, Movie maker, Adobe Acrobat Reader
- Système d'exploitation
  - Un système d'exploitation est un ensemble de programmes qui dirige l'utilisation des ressources d'un ordinateur par des logiciels
  - Le système d'exploitation gère les demandes ainsi que les ressources nécessaires, évitant les interférences entre les logiciels
  - Exemples : Windows 10, Android, Mac OS
- Navigateur web
  - Un navigateur web est un logiciel conçu pour consulter et afficher le World Wide Web
  - Il permet de charger des pages Internet
  - Exemples : Google chrome, Internet explorer, Edge, Mozilla firefox
- Moteur de recherche
  - Un moteur de recherche est une application web permettant à un utilisateur d'effectuer une recherche en ligne
  - Exemples : Google, Lilo, Bing, Yahoo
- Onglet

- Un onglet est, dans un système de rangement, une petite excroissance porteuse d'une étiquette (typiquement, alphabétique) permettant un accès direct aisé aux documents
- Les onglets sont typiquement utilisés pour visualiser des objets du même type, par exemple, différentes pages dans un navigateur web
- Adresse mail / messagerie électronique
  - Une adresse électronique, adresse courriel ou adresse e-mail est une chaîne de caractères permettant d'acheminer du courrier électronique dans une boîte aux lettres informatique
  - Exemples de messagerie : Gmail, laposte.net, hotmail, wanadoo, free
- Réseau social
  - Un réseau social permet aux internautes et aux professionnels de créer une page profil et de partager des informations, photos et vidéos avec leur réseau. Des espaces de partage qui se distinguent par leur utilité (personnel, professionnel, rencontres...), leur logo et leurs audiences
  - Exemples de réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram, Snapchat, Copains d'avant, Viadeo ou encore MySpace.

## Points d'attention

- Mots de passe
  - Le meilleur mot de passe :
    - Ne doit pas être écrit,
    - Ne doit pas se trouver dans le dictionnaire,
    - N'utilise pas d'information personnelle (par exemple, la date de naissance)
    - Doit être composé au minimum de huit caractères,
    - Doit être composé, autant que possible, de majuscules et de minuscules, de chiffres et de caractères spéciaux
  - Ne pas envoyer vos identifiants/mots de passe par email ou les écrire dans un fichier
- Phishing
  - Le phishing, traduit parfois en « hameçonnage », est une technique frauduleuse utilisée par les pirates informatiques pour récupérer des informations (généralement bancaires) auprès d'internautes
  - La technique du phishing est une technique consistant à exploiter non pas une faille informatique mais la « faille humaine » en dupant les internautes par le biais d'un courrier électronique semblant provenir d'une entreprise de confiance, typiquement une banque ou un site de commerce.
  - Le mail envoyé par ces pirates usurpe l'identité d'une entreprise (banque, site de commerce électronique, etc.) et les invite à se connecter en ligne par le biais d'un lien hypertexte et de mettre à jour des informations les concernant dans un formulaire d'une page web factice, copie conforme du site original, en prétextant par exemple une mise à jour du service, une intervention du support technique, etc.
  - Lorsque vous recevez un message provenant a priori d'un établissement bancaire ou d'un site de commerce électronique il est nécessaire de vous poser les questions suivantes :
    - Ai-je communiqué à cet établissement mon adresse de messagerie ?

- Le courrier reçu possède-t-il des éléments personnalisés permettant d'identifier sa véracité (numéro de client, nom de l'agence, etc.) ?
- Par ailleurs il est conseillé de suivre les conseils suivants :
  - Ne cliquez pas directement sur le lien contenu dans le mail, mais ouvrez votre navigateur et saisissez vous-même l'URL d'accès au service.
  - Méfiez-vous des formulaires demandant des informations bancaires. Il est en effet rare (voire impossible) qu'une banque vous demande des renseignements aussi importants par un simple courrier électronique. Dans le doute contactez directement votre agence par téléphone !
  - Assurez-vous, lorsque vous saisissez des informations sensibles, que le navigateur est en mode sécurisé, c'est-à-dire que l'adresse dans la barre du navigateur commence par https et qu'un petit cadenas est affiché dans la barre d'état au bas de votre navigateur, et que le domaine du site dans l'adresse correspond bien à celui annoncé (gare à l'orthographe du domaine) !